

YONNE mémoire

/ Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /

numéro

35

/ mai 2016 / 4€ / ISSN1620-1299 /

Sommaire

RÉPRESSION ALLEMANDE
DANS L'YONNE / 1940-1944

Les fusillés de l'Yonne
par CLAUDE DELASSELLE • 2

Liste des fusillés de l'Yonne
par CLAUDE DELASSELLE • 10

LIVRE

*La drôle de guerre.
L'entrée en guerre des Français
Septembre 1939-mai 1940*

de Fabrice Grenard
par JOËL DROGLAND • 11

L'APRÈS GUERRE

Le vote des femmes dans l'Yonne
après la libération :
une incertitude électorale
par FRÉDÉRIC GAND • 14

RÉPRESSION ALLEMANDE DANS L'YONNE



LES FUSILLÉS DE L'YONNE 1940-1944

ARORY

• Association pour la Recherche sur
l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

Yonne mémoire 40/44 / Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /
Directeur de publication : C. Delasselle / Rédacteur en chef : C. Delasselle / Iconographie : Arory / Coordination : T. Roblin /
Graphisme et réalisation : F. Joffre / Arory, 2016 / Photos : D.R. / Site internet : www.arory.com / e-mail : arory.doc@wanadoo.fr /
Centre de documentation : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 89000 Auxerre / Couverture : document Arory /

Les fusillés de l'Yonne 1940-1944

- par CLAUDE DELASSELLE -

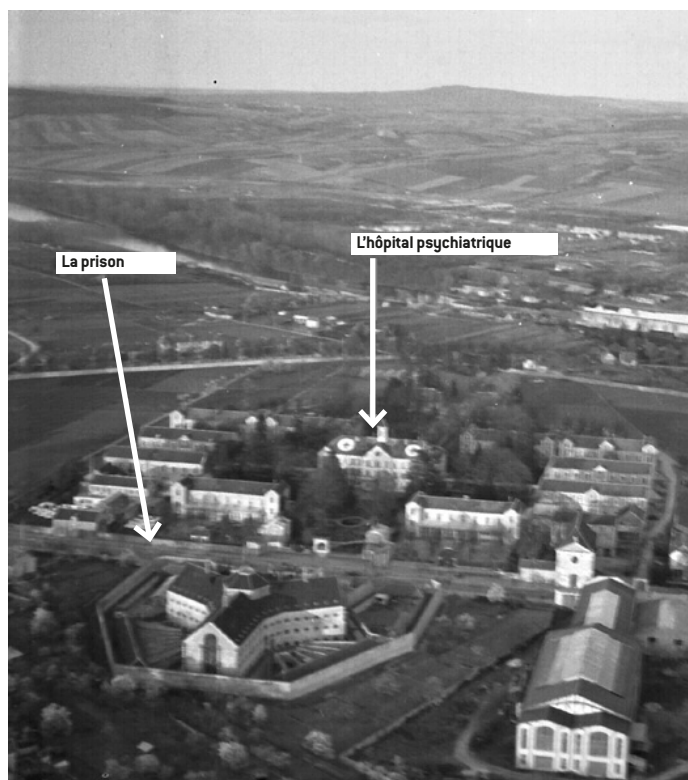
Lors de la conférence organisée par l'ARORY le 10 mars 2016 à la Maison de quartier rive droite d'Auxerre, Claude Pennetier, directeur du *Maitron* et directeur de l'équipe qui a réalisé le *Dictionnaire des fusillés. 1940-1944*, a présenté la question des fusillés à l'échelle nationale. J'ai ensuite complété cette présentation en parlant des fusillés de l'Yonne. Le présent article reprend cette mise au point de façon plus détaillée¹.

Le cadre de cette étude

Il est donc question ici des personnes qui ont été fusillées à la suite d'un jugement d'un tribunal militaire allemand (celui d'Auxerre bien sûr, mais pas seulement), ainsi que des otages fusillés dans l'Yonne et l'Aube sans jugement au printemps 1942. Sont inclus aussi dans cette étude des résistants qui ont été détenus à la prison d'Auxerre et ont été fusillés, dans l'Yonne ou ailleurs, dans l'été 1944 sans avoir été jugés, tout simplement parce que, à partir de début juillet 1944, les Allemands ne prenaient plus la peine de réunir le tribunal militaire d'Auxerre et fusillaient sans jugement. Nous y avons ajouté, comme le fait le *Dictionnaire des fusillés*, la catégorie des résistants morts sous tortures (trois à la prison d'Auxerre au printemps 1944, Jean Mulot, Louis Riglet et Henri Surier), et enfin la catégorie des femmes exécutées sommairement par les Allemands (un seul cas dans l'Yonne, celui d'Yvonne Dumont, exécutée d'une balle dans la nuque le 13 juin 1944 à Guerchy, après l'attaque de sa maison par les Allemands où sont morts son mari et son fils, ainsi qu'un ami de ce dernier, Roger Roy²).

Par contre ont été écartés de cette étude les résistants nés dans l'Yonne mais dont les activités de résistance se sont déroulées entièrement hors du département et qui n'y ont pas été fusillés³. Au total, ce sont 77 personnes qui ont été retenues ici. Bien évidemment, ces 77 personnes ne représentent pas le bilan total de la répression allemande dans le département de l'Yonne : ce bilan est, hélas, beaucoup plus élevé puisque ne figurent pas dans cette étude les nombreux résistants (plusieurs centaines) tués lors d'attaques de maquis ou de combats livrés contre les troupes allemandes, ni les victimes civiles massacrées par les troupes allemandes (une vingtaine), ni enfin les hommes et les femmes morts en déportation (259 au total, c'est-à-dire un peu moins de la moitié du nombre total de déportés de l'Yonne).

Nous prévoyons de faire et de publier ultérieurement une étude sur ces résistants qui ont été tués au combat, mas-



La prison d'Auxerre. © Arory

(...) à partir de début juillet 1944, les Allemands ne prenaient plus la peine de réunir le tribunal militaire d'Auxerre et fusillaient sans jugement.

sacrés ou fusillés sur place au maquis dans l'été 1944, sans avoir été arrêtés et détenus en prison, ainsi que sur les civils victimes de représailles allemandes.

La prison d'Auxerre

Les Allemands, peu de temps après leur arrivée à Auxerre le 15 juin 1940, ont annexé une des trois ailes de la prison d'Auxerre pour y détenir les personnes qu'ils arrêtaient. Plusieurs milliers de personnes, hommes et femmes, français ou étrangers, ont été incarcérées là, entre l'été 1940 et l'été 1944, pour des durées très variables, mais pas seulement pour des faits de résistance : ainsi de nombreuses personnes ont été internées un certain temps, ou transférées vers d'autres prisons françaises, ou même parfois déportées, pour des vols commis au détriment des occupants, des insultes envers des Allemands, le refus de certains cultivateurs de livrer leurs récoltes à la réquisition allemande, des délits de braconnage, etc.

La plupart des personnes soupçonnées d'actes de résistance (y compris des femmes : c'est le cas par exemple d'Irène Chiot, de Joigny) y ont été torturées. Ces séances de torture, que raconte le célèbre écrivain Jorge Semprun dans son roman *Le grand voyage*⁴, ont eu lieu d'abord dans l'aile allemande de la prison. Puis, à partir de janvier 1944, lorsque les autorités allemandes ont chassé les pensionnaires de l'Hôpital psychiatrique d'Auxerre (qui est situé en face de la prison) pour s'y installer et transformer l'HPY en hôpital (*Lazarett*) pour leurs troupes, ils ont utilisé une des salles de cet hôpital pour en faire une salle de tortures⁵.

Le tribunal militaire allemand d'Auxerre

39 personnes ont été condamnées à mort par le tribunal militaire allemand (*Kriegsgericht* de la *Feldkommandantur* 745) qui siégeait à Auxerre, au Palais de justice, depuis le début du mois d'août 1940. Ce tribunal était présidé par un officier de justice militaire faisant office de juge d'instruction, assisté de deux assesseurs allemands : ce juge sera longtemps, jusqu'au début de l'année 1944, le « docteur » Sommer, que nous connaissons peu (à part le fait qu'il avait une maîtresse française, ce qui n'était pas rare parmi les Allemands résidant à Auxerre...). Il sera remplacé ensuite par le « docteur » Haase, dont nous ignorons tout.

L'accusé avait le droit d'être défendu par un avocat ; à Auxerre, maître Achille Ribain a dû exercer cet office un certain temps car, dans une lettre au préfet de l'Yonne, il se plaint, en mars 1944, de n'être plus convoqué par les Allemands. Mais cet avocat n'avait pas accès à la totalité du dossier d'accusation et il ne pouvait rencontrer celui qu'il était chargé de défendre que très peu de temps avant le verdict ; il n'avait donc aucun moyen réel de défendre correctement l'accusé⁶.

Avant son exécution, le condamné pouvait dresser un dossier de recours en grâce qui était transmis aux autorités militaires allemandes mais nous ne savons pas si un condamné d'Auxerre a pu bénéficier d'une telle grâce,

bien rare de toute façon à partir de 1941. Ce qui est sûr par contre, c'est que tous les jugements rendus par le tribunal d'Auxerre étaient transmis au Haut commandement militaire allemand (*Militärbefehlshaber in Frankreich*) à Paris et que, assez souvent, celui-ci aggravait la sanction proposée⁷. Les autorités de Vichy (en la personne de Fernand de Brinon, ambassadeur de France, délégué général du gouvernement français dans les territoires occupés) ont essayé assez souvent d'intervenir pour obtenir une atténuation de peine. C'est le cas des cinq prisonniers de guerre nord-africains que des résistants avaient fait évader d'un chantier agricole dans le Tonnerrois, qui avaient rejoint (au moins quatre d'entre eux) le maquis des frères Horteur et qui avaient été capturés par les Allemands lors de l'attaque de ce maquis, car il s'agissait de soldats de l'armée française prisonniers de guerre. Mais cette intervention n'a servi à rien car ils ont tous été fusillés à Dijon le 31 juillet 1944,

Une fois la sentence prononcée, le condamné était mis à l'isolement, sans savoir si son recours en grâce avait été ou non accepté ni quand aurait lieu son exécution.

après avoir été condamnés à mort par le tribunal d'Auxerre. Dans d'autres interventions, Fernand de Brinon invoque souvent le jeune âge et le « manque de réflexion », par exemple en ce qui concerne les deux frères Horteur, ou bien au contraire l'âge avancé et le fait d'être père de famille, comme dans le cas de Désiré Charot ou d'Alfred Rondeau, mais là aussi en vain⁸.

Une fois la sentence prononcée, le condamné était mis à l'isolement, sans savoir si son recours en grâce avait été ou non accepté ni quand aurait lieu son exécution ; la veille de celle-ci, il avait le droit d'écrire une ou plusieurs lettres à sa famille et on lui proposait l'assistance d'un prêtre. A Auxerre, une correspondance entre maître Ribain et l'archiprêtre de la cathédrale, l'abbé Deschamps, semble indiquer que c'est ce dernier qui assistait les condamnés lors de leur exécution : il se plaint en effet, au printemps 1944, de ne plus être prévenu des exécutions et demande qu'un prêtre allemand soit au moins présent.

Mais à partir du début juillet 1944, les Allemands ne vont même plus respecter ces formes « légales » : le tribunal allemand ne siège plus et les exécutions qui ont lieu alors jusqu'à la fin août se font sans jugement. Le rythme des exécutions s'accélère dans l'été 1944 : alors qu'il y avait eu 8 exécutions dans l'Yonne en 1942 et 10 en 1943, la période de mars à fin août 1944 voit se produire 38 exécutions, dont 16 en août, en particulier le 20 août, où 9 résistants sont exécutés le même jour (4 à Egriselles et 5 à Saint-Georges-sur-Baulche⁹).

Les lieux d'exécution

Le champ de tir d'Egriselles

Le principal lieu d'exécution dans l'Yonne est le champ de tir d'Egriselles, près d'Auxerre : 43 hommes y ont été fusillés. Le premier, le responsable communiste Jules Brugot, y

RÉPRESSION ALLEMANDE DANS L'YONNE 1940-1944



Le monument des fusillés à Egriselles. ©Arory

La stèle des fusillés à Egriselles. ©Arory



Dans un profond ravin se trouvait établi un champ de tir utilisé avant la guerre par l'armée française : c'est parce que ce lieu se trouvait éloigné de toute habitation, au milieu des bois, que les Allemands l'ont choisi pour leurs exécutions.

a été fusillé le 13 janvier 1942, les deux derniers (Georges Coutat et Marius Berlaud) l'ont été le 22 août 1944, la veille même du départ des Allemands.

Peu d'Auxerrois connaissent le champ de tir d'Egriselles : c'est un endroit très isolé, perdu au bout d'un long chemin de terre, sous le village d'Egriselles, hameau de la commune de Venoy, à plus de 2 km à l'est d'Auxerre. Dans un profond ravin se trouvait établi un champ de tir utilisé avant la guerre par l'armée française : c'est parce que ce lieu se trouvait éloigné de toute habitation, au milieu des bois, que les Allemands l'ont choisi pour leurs exécutions. Trois grands arbres (deux ormes et un acacia) s'y dressaient qui ont servi de poteaux d'exécution.

Au début des années 1990, ces trois arbres étaient morts et constituaient un danger : la municipalité de Venoy avait donc décidé de les faire abattre, ce qui avait provoqué une vive émotion parmi les anciens résistants de l'Yonne, qui voyaient dans cette décision une atteinte à la mémoire de la Résistance. La municipalité de Venoy accepta alors de garder le tronc des trois arbres, en les coupant à 3 m de hauteur, pour servir de témoin, mais un seul a été finalement conservé¹⁰. Deux

monuments ont été érigés à cet endroit : d'abord un petit muret, orné d'une plaque gravée, financé par des militaires du 4^e bataillon d'infanterie d'Auxerre et inauguré en 1953 ; le second, plus important, financé et inauguré le 25 avril 1992 à l'initiative des associations de résistants de l'Yonne. Ce second monument se compose de deux hautes stèles de pierre placées côte à côte : sur celle de gauche est représenté un homme ligoté au tronc d'un arbre ; sur celle de droite sont gravés, regroupés par année d'exécution, les noms et prénoms des 43 hommes qui y furent fusillés, ainsi que leur âge. C'est en ce lieu chargé d'émotion que se termine chaque année, le 24 août, jour anniversaire de la Libération d'Auxerre, le parcours rituel des lieux de mémoire de la Résistance d'Auxerre, avant la cérémonie au monument aux morts, place de l'Arquebuse.

Stèle des fusillés à Venoy. ©Arory



Les autres lieux d'exécution

Mais les personnes de notre liste n'ont pas toutes été exécutées là. Trois résistants (Jean Delaporte, Jean Girard et Georges Pinet) ont été fusillés le 1^{er} juillet 1944 sur le territoire de la commune de Venoy, à plusieurs km du champ de tir, en bordure d'une petite route, à peu de distance de l'entrée Auxerre-sud de l'autoroute. Deux de ces hommes (Pinet, un des responsables FTP de l'Yonne et Delaporte) avaient été condamnés à mort par le tribunal militaire allemand d'Auxerre. Pourquoi ont-ils été fusillés à cet endroit et non au champ de tir ? Nous n'en savons rien.

D'autres résistants incarcérés à la prison d'Auxerre ont été fusillés ailleurs qu'à Egriselles dans l'été 1944, sans que nous en sachions là encore la raison. Henri Chapotin, membre du Service National Maquis, a été exécuté le 8 août 1944 près de Charbuy. Trois autres résistants, Marcel Boname, Robert Fanicher et Henri Petit ont été extraits le 9 août 1944 de la prison d'Auxerre pour être fusillés sur le territoire de la commune de Châtel-Gérard, dans le Tonnerrois. Cinq autres, René Boisanté, Henri Fournier, Fernand Lamidé, Louis Marchal et André Pautras ont été fusillés le 20 août 1944, sur le territoire de la commune de Saint-Georges-sur-Baulche. Quand à Emile Laureillard, un des principaux responsables de Libération-Nord dans l'Yonne, capturé par les Allemands début juillet près de Chablis, il a été emmené le 15 août 1944 aux rochers du Saussois, sur la commune de Merry-sur-Yonne, tué d'une balle dans la tête et précipité du haut de la falaise, sans que rien ne nous permette d'expliquer ni le lieu ni la manière de son exécution¹¹.

Les exécutions hors du département de l'Yonne

A tous ces hommes arrêtés et fusillés dans l'Yonne, il faut ajouter ceux qui ont été tirés de la prison d'Auxerre pour être emmenés et fusillés hors du département. C'est le cas d'Olivier Ancel, chef du Service National Maquis de l'Yonne, capturé à son PC de Lalande en même temps qu'André Pautras et Jacques Jeanny le 4 juillet 1944, et de Marcel Choupot, chef du 1^{er} État-major départemental FFI de l'Yonne, arrêté à Auxerre le 17 juillet 1944. André Pautras, nous l'avons vu, a été fusillé près d'Auxerre mais les trois autres ont été emmenés par les Allemands et fusillés sur le territoire de la commune de Daix, près de Dijon, le 21 août 1944. Ajoutons enfin que plusieurs autres résistants ayant eu des activités de résistance dans l'Yonne ont été fusillés hors de l'Yonne.

Près de Troyes, à Montgueux, ont été fusillés en 1942, comme otages, René Roulot, Edouard Boige grain et Emilien Jacquin, ainsi qu'un habitant de Flogny, Octave Beau, condamné à mort pour détention d'armes. A Dijon ont été fusillés les cinq nord-africains prisonniers de guerre évadés évoqués précédemment (Saïd Barich, Ali ben Ahmed, Djelloul Ouahab, Arsène Zamouchi (ou Lamouchi?) et Ahmed Yahya, ainsi que trois résistants de l'Yonne, Charles Mollion, Lucien Rebut et Alix Champlon. Ont été fusillés au Mont-Valérien René Froissart, responsable FTP, et Marc Bizot, un jeune résistant du Sénonais. Enfin Roland Moret, fondateur d'un des premiers maquis de

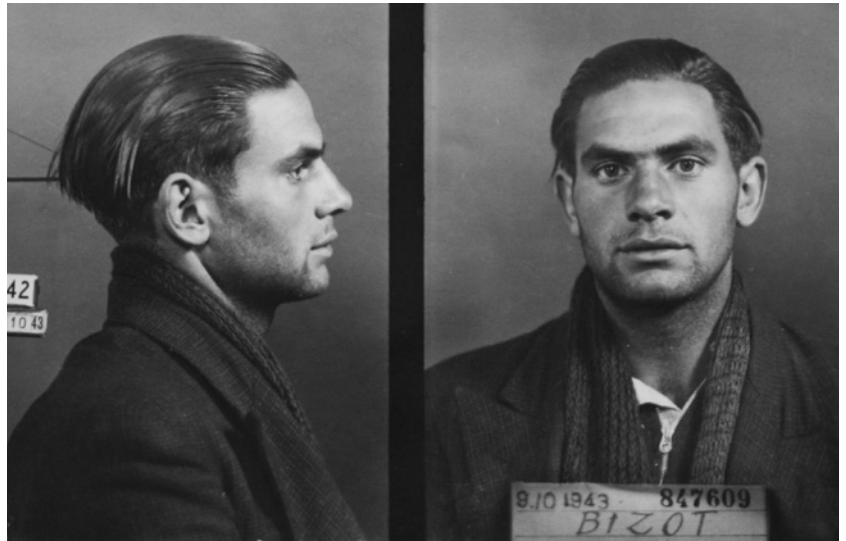


Photo d'identité judiciaire de Marc Bizot. Cette photo a été prise après son arrestation par les policiers de la brigade spéciale 2. C'est le portrait d'un homme torturé qui sait son exécution proche... ©Arory



Stèle des fusillés à Montgueux. ©Arory

Abel Minard. ©Arory



l'Yonne, le maquis FTP Saint-Just, a été arrêté à Reims et fusillé à Châlons-sur-Marne¹².

Les fusillés

A quelles organisations de résistance appartenaient-ils ?

Les organisations communistes

En 1942, à deux exceptions près, celles de Roger Michot, habitant de Saint-Léger-Vauban dans le Morvan, arrêté et fusillé le 31 décembre 1942 pour avoir caché chez lui une mitrailleuse abandonnée par l'armée française en juin 1940¹³, et d'Octave Beau, habitant Flogny et fusillé le 20 mars 1942 près de Troyes pour détention d'armes et braconnage, les dix autres fusillés sont des militants communistes, membres du Front national, arrêtés pour la plupart le 5 mars 1942 dans l'Yonne et l'Aube dans le cadre de l'affaire Ringenbach, nom du responsable communiste qui a donné les noms de ses camarades après avoir été longuement torturé à Troyes¹⁴. Ces militants communistes n'ont pas fait l'objet d'une condamnation à mort et ont été fusillés en tant qu'otages, en représailles à des attentats commis contre des troupes allemandes par des militants communistes dans différentes régions de France. Le premier, Jules Brugot¹⁵, a été fusillé le 13 janvier 1942 à Egriselles, tandis que Claude Aillot, Marcel Ferry, René Louis, Abel Minard, Pierre Picard et Emile Tabarant ont été fusillés également à Egriselles, au mois d'avril 1942 ; Edouard Boige grain, Emilien Jacquin et René Roulot ont été fusillés à Montgueux, près de Troyes, également en avril 1942 ; enfin René Frois-

RÉPRESSION ALLEMANDE DANS L'YONNE 1940-1944

sart, qui avait quitté l'Yonne en décembre 1941 et avait été arrêté à Tours, a été fusillé comme otage au Mont-Valérien le 21 septembre 1942.

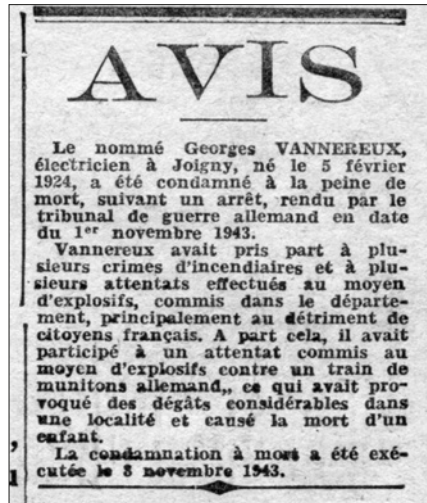
A ces fusillés membres du Front national vont s'ajouter en 1943 et 1944 d'autres membres du Front national ou des FTP, soit sédentaires, comme Gabriel Gasset et Roger Tupinier, membres du groupe FTP de Chemilly-sur-Yonne, soit membres d'un maquis FTP, comme les deux frères Xavier et Marcel Horteur. Au total ce sont, en comptant les otages, 31 personnes (dont Yvonne Dumont) que l'on peut rattacher à la résistance communiste, c'est-à-dire 44 % du total des fusillés résistants. A ce total on pourrait peut-être ajouter les quatre résistants, fusillés en mars 1944, membres du petit maquis de Mont, près de Quarré-les-Tombes (Maurice Blin, Julien Dion, Serge Girard et André Kalck), dont nous pensons qu'il s'agissait d'un maquis FTP, sans en avoir la certitude. Rappelons enfin que quatre des cinq nord-africains fusillés à Dijon avaient été enrôlés dans le maquis FTP des frères Horteur, installé dans les bois près de Mont-Saint-Sulpice.

Les autres organisations

Les autres fusillés se répartissent de façon beaucoup plus dispersée dans les différentes organisations de résistance agissant dans l'Yonne, sans qu'on sache toujours de façon absolument précise leur appartenance : six sans doute (Gérard Bouquier, René Deharbe, Fernand Lamidé, Edmond et Fernand Lauré et Roger Thureau) appartenaient au groupe Bayard de Joigny¹⁶ ; cinq (Fernand Botte, Henri Fournier, Emile Laureillard, Louis Marchal et Georges Winck) appartenaient au mouvement Libération-Nord de l'Yonne. On trouve ensuite quatre membres du mouvement Résistance (Jacques Bombert, Alix Champlon, Félix François et Raymond Pesant) et quatre également du Service National Maquis (Olivier Ancel, Henri Chapotin, Jacques Jeanny et André Pautras).

Les autres se répartissent entre le mouvement Ceux de la Libération (Raymond Ledroit et Alfred Rondeau), l'Organisation Civile et Militaire (Marcel Choupot et Marcel Jacquelin), l'Organisation de Résistance de l'Armée (Marius Berlaud et Roland Laignel), le groupe Chevreuil, affilié successivement à l'ORA puis au réseau Jean-Marie Buckmaster (Marcel Boname et Jean Thibault), le groupe d'Irène Chiot de Joigny, dont on ne sait pas trop si on doit le rattacher au FN ou au groupe Bayard (Paul Genty et Georges Vannereux) et enfin un membre du réseau Hunter (Jean Chauveau,

Etaient fusillés également ceux qui étaient accusés d'un acte très grave commis envers les intérêts de l'occupant : c'est le cas de Georges Vannereux, membre du groupe d'Irène Chiot de Joigny, qui a été fusillé le 8 novembre 1943 à Egriselles pour avoir provoqué l'explosion d'un train de munitions en gare de Pontigny .



Communiqué du Bourguignon annonçant l'exécution de Georges Vannereux. ©Arory

originaire de Chalon-sur-Saône, fusillé pour espionnage).

Trois autres personnes (Octave Beau, Désiré Charot et Roger Michot) ont été fusillées seulement pour détention d'armes, sans que nous sachions si elles étaient en relation avec la Résistance ou si elles gardaient ces armes dans un but de résistance, ce qui semble très peu probable au moins pour Octave Beau et Désiré Charot ; un jeune homme, Pierre Piart, a été fusillé pour le meurtre d'un soldat allemand, alors que nous savons que ce n'est pas lui qui l'a commis et que ce n'était pas un résistant ; enfin nous ne savons pratiquement rien sur deux des fusillés d'Egriselles, Maurice Marcand, fusillé le 20 août 1944, et Georges Coutat, fusillé le 22 août 1944.

Les motifs de l'exécution

Pourquoi certains résistants sont-ils fusillés et d'autres envoyés en déportation ? L'étude des dossiers transmis par le tribunal militaire allemand d'Auxerre au Haut commandement allemand à Paris permet de comprendre quelles étaient les préoccupations essentielles des autorités d'occupation.

La détention d'armes (même quand il s'agit d'armes anciennes et de personnes âgées que l'on pouvait difficilement considérer comme des « terroristes », comme c'est le cas pour Désiré Charot ou Octave Beau) est pour les Allemands un acte très grave, pouvant à lui seul entraîner la condamnation à mort (des affiches le rappelant avaient été placardées un peu partout par les autorités d'occupation dès 1940). Même le fait de connaître quelqu'un qui détient des armes de guerre et de ne pas le dénoncer peut entraîner la déportation.

Etaient fusillés également ceux qui étaient accusés d'un acte très grave commis envers les intérêts de l'occupant : c'est le cas de Georges Vannereux, membre du groupe d'Irène Chiot de Joigny, qui a été fusillé le 8 novembre 1943 à Egriselles pour avoir provoqué l'explosion d'un train de munitions en gare de Pontigny dans la nuit du 6 au 7 octobre précédent (mais il était aussi accusé d'avoir commis d'autres actes de sabotage et il avait été arrêté en possession d'armes et d'explosifs). L'exécution d'Alfred Rondeau, maire de La Chapelle-sur-Oreuse, ne s'explique pas seulement par le fait qu'il ait hébergé plusieurs « terroristes » armés mais surtout parce que deux de ces « terroristes », les frères Jean et Lucien Paquet, avaient tué trois militaires

allemands à Sens le 22 septembre 1943. L'autre grand chef d'accusation est bien sûr celui de participer à ce que les Allemands appellent une action de franc-tireurs (*Freischärler*). C'est au printemps et à l'été 1944 le principal motif de condamnation à mort. Pour les autorités allemandes, une personne qui n'est pas en uniforme et n'appartient pas à une armée régulière, et qui accomplit des actes de résistance armée contre les Allemands ou participe à un groupe armé de résistance, est un « terroriste » et la seule peine applicable dans ce cas est la condamnation à mort. C'est le cas aussi du sabotage, ferroviaire (ainsi pour Gabriel Gasset et Roger Tupinier, membres du groupe FTP de sabotage de Chemilly-sur-Yonne) ou autre, de l'espionnage (c'est le cas de Jean Chauveau, un jeune homme de Chalon-sur-Saône repéré alors qu'il photographiait un dépôt d'essence près de Pacy-sur-Armançon et fusillé à Egriselles le 23 mai 1944), ou du fait de léser gravement les intérêts allemands (comme l'enlèvement de rouleaux de fil de cuivre en gare de Toucy par une dizaine de membres du mouvement Résistance, en octobre 1943).

Il faut convenir cependant qu'il ne s'agit pas, comme on aurait pu le penser, d'une justice sommaire. Le juge allemand applique des instructions judiciaires précises et rend la justice en fonction d'articles du code pénal militaire allemand, rappelés scrupuleusement dans les attendus du jugement. Il est assez surprenant aussi de constater qu'il examine très longuement la crédibilité des arguments avancés par certains accusés pour tenter de se disculper (ainsi Paul Genty, accusé d'avoir caché des armes dans les sous-sols de la mairie de Joigny). Il prend aussi en compte les différents niveaux de responsabilité au sein d'un groupe (ce qui explique que pour une même affaire, certains sont condamnés à mort et d'autres seulement déportés ou condamnés à des peines de prison), et même différents éléments d'atténuation de responsabilité : ainsi le très jeune âge (comme pour le fils Rondeau, 17 ans), ou les liens de famille avec les accusés principaux (Yvonne Horteur, la belle-sœur de Xavier et Marcel Horteur, qui est accusée de non-dénonciation de ses beaux-frères alors qu'elle savait qu'ils possédaient des armes, n'est condamnée qu'à 6 mois de prison, alors qu'en principe elle aurait pu être condamnée à une peine beaucoup plus lourde). Sont pris en compte aussi, comme élément d'indulgence (relative !), les liens de dépendance matérielle et morale envers un accusé (c'est le cas par exemple des ouvriers agricoles au service d'Alfred Rondeau).



Alfred Rondeau. ©Arory

Le sort des maquisards

Il faut préciser qu'en 1943 et au début de l'année 1944, les résistants arrêtés, même les armes à la main (ainsi Georges Pinet, responsable FTP capturé le 15 mai 1944 lors de l'attaque d'un camion rempli d'Allemands) n'étaient généralement pas tués sur place mais étaient emmenés à la prison d'Auxerre pour y être torturés, dans l'espoir qu'ils puissent livrer les noms de leurs camarades (ce qui a été parfois le cas hélas), avant d'être fusillés. Mais à partir de juin 1944, lorsque l'activité armée des maquis s'est développée considérablement dans l'Yonne, les troupes allemandes (en fait il s'agissait essentiellement de troupes supplétives, les fameux « Russes blancs », qui étaient seulement encadrées par des militaires allemands) qui attaquaient un maquis ne faisaient généralement pas de prisonniers : elles fusillaient ou massacraient sauvagement sur place, à coup de bottes ou de crosses de fusil, les maquisards pris les armes à la main¹⁷.

Qui étaient ces fusillés ?

Comme pour l'ensemble des résistants de l'Yonne, ce sont principalement des hommes jeunes : presque 40 % étaient nés entre 1920 et 1925, dont la plupart entre 1922 et 1924 ; le plus jeune, Marcel Horteur, né en janvier 1925, n'avait encore que 18 ans lorsqu'il a été fusillé en même temps que son frère Xavier le 23 décembre 1943.



Marcel Horteur. ©Arory

Mais comme nous l'avions déjà constaté dans notre étude de l'ensemble des résistants de l'Yonne, on trouve aussi un nombre non négligeable de gens relativement âgés, ayant entre 30 et 50 ans : 20 % étaient nés entre 1910 et 1919 et 26 % entre 1900 et 1909. Huit fusillés (il s'agit en particulier d'otages) étaient nés entre 1890 et 1900, et encore trois avant 1890 ; le plus âgé, Désiré Charot, né en 1882, a été fusillé pour détention d'armes à Egriselles en avril 1943, à l'âge de 61 ans.

Sur 63 cas connus, 37 étaient mariés (ce sont généralement les plus âgés bien sûr) et souvent pères de famille, les plus jeunes étant généralement célibataires (26 cas). L'étude des professions (on la connaît pour 65 d'entre eux, c'est-à-dire 83 % du total) montre que le groupe des ouvriers d'usine (ou de chantiers) vient en tête avec 18 personnes (presque 30 % du total connu), suivi par le groupe des agriculteurs et des ouvriers agricoles (15 personnes, soit 24 %), auquel on

RÉPRESSION ALLEMANDE DANS L'YONNE 1940-1944

peut rajouter les bûcherons, charbonniers et ouvriers forestiers (6 personnes).

Le reste des professions s'éparpille entre les employés de bureau ou de commerce, les employés de la SNCF (Louis Riglet, Henri Surier et Pierre Picard, tous trois employés à la gare de Laroche-Migennes), quelques artisans et commerçants, quelques cadres, deux militaires de carrière (Choupot et Laureillard), un professeur (Abel Minard), un étudiant, etc. Cette analyse montre clairement une sous-représentation marquée du groupe des agriculteurs, car ceux-ci formaient à l'époque 40 % de la population du département, tandis que le groupe important des ouvriers d'usine ou de chantiers, d'ouvriers agricoles et forestiers correspond à l'importance du nombre de résistants communistes dans notre liste de fusillés¹⁸.

Quelques cas particuliers

Le registre de la prison indique que trois détenus ont réussi à s'évader de la partie allemande de la prison d'Auxerre. Il s'agit d'abord de Gilbert Colas, électricien de Paron, interné le 8 novembre 1943 parce que réfractaire au STO et qui a réussi à s'évader de la prison le 19 novembre 1943, et de Roger Valtat, cultivateur de Saint-Léger-Vauban, arrêté le 8 février 1944 et évadé le 3 avril suivant, tous deux dans des circonstances que nous ignorons totalement.

Nous en savons un peu plus sur le troisième, Robert de La Rochefoucauld, agent du SOE britannique parachuté dans le Morvan. Arrêté en décembre 1943, il a été condamné à mort par le tribunal militaire allemand d'Auxerre mais a réussi à s'évader le 20 mars 1944, lors de son transfert vers le champ de tir d'Egriselles. Nous reviendrons plus longuement dans un prochain bulletin sur le cas très intéressant de ce dernier, qui est le seul condamné à mort de l'Yonne ayant réussi à échapper de façon, il faut bien le dire, plutôt rocambolesque, au peloton d'exécution.

Le registre de la prison mentionne aussi le nom d'un détenu, Yves Cagoï, avec la mention « fusillé », qui ne figure dans aucune liste ni sur aucun monument de l'Yonne et était jusqu'à présent une totale énigme pour nous. Mais le *Dictionnaire des fusillés* mentionne un certain Yves Cagoï, habitant Fourchambault, fusillé à Challuy, près de Nevers,

(...) Robert de La Rochefoucauld, agent du SOE britannique parachuté dans le Morvan, arrêté en décembre 1943, a été condamné à mort par le tribunal militaire allemand d'Auxerre mais a réussi à s'évader le 20 mars 1944, lors de son transfert vers le champ de tir d'Egriselles .

le 31 mars 1944. Il s'agit de toute évidence de la même personne, car la date de naissance est la même et l'orthographe du nom est très proche (le registre de la prison comporte en effet de nombreuses inexactitudes quant à l'orthographe des noms des détenus).

En outre, un article de *Paris-Centre*, journal collaborationniste du Cher, datant du 8 avril 1944¹⁹ indique que ce jeune

homme a été condamné à mort le 20 mars 1944 par le tribunal allemand d'Auxerre. Pourquoi Cagoï, qui avait été d'abord condamné à 15 ans de prison par le tribunal allemand de Bourges, a-t-il été amené à la prison d'Auxerre le 17 mars 1944, sinon sans doute pour être confronté avec un autre prisonnier ? Pourquoi n'a-t-il pas été fusillé à Auxerre mais à Nevers ? Son cas a-t-il un rapport avec celui de La Rochefoucauld ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons encore répondre de façon assurée.

Le cas de Pierre Piart

Terminons par l'évocation d'un cas assez singulier, celui de Pierre Piart. C'était un jeune marginal de 19 ans vivant dans une cabane située en lisière de la forêt d'Othe, au-dessus de Joigny, à peu de distance de la ferme de Beaugard qui appartenait à un collaborateur de Joigny, Maurice Pandolfi, chef de section du Parti Populaire français. Piart en voulait à Pandolfi, qui avait été son employeur et l'avait fait condamner à deux mois de prison pour des vols commis dans sa ferme.

Dans la soirée du 10 mai 1943, quatre hommes du maquis FTP Vauban marchaient sur la route en direction de cette ferme dans l'intention d'exécuter Pandolfi lorsqu'ils rencontrèrent un sous-officier allemand revenant en vélo d'une tournée de ravitaillement dans des fermes voisines. Un des membres du groupe, Emile Philippot, l'abat d'un coup de feu et les maquisards s'emparent de son pistolet et de ses vivres, puis font vraisemblablement demi-tour, renonçant à leur projet initial ; c'était le premier soldat allemand tué dans l'Yonne, événement considérable à l'époque, au printemps 1943. Deux heures plus tard, à la nuit tombée, sans qu'on sache s'il avait rencontré entre temps les maquisards du Vauban, Pierre Piart tire quatre coups de fusil en direction de la ferme. Pandolfi téléphone à la police et le lendemain, le commissaire Grégoire, responsable des forces de répression dans l'Yonne, accompagné de plusieurs inspecteurs, se rend sur les lieux. En fouillant les alentours, ils découvrent avec surprise le cadavre du soldat allemand dans un fossé puis, inspectant la cabane de Piart, découvrent celui-ci caché sous son lit. Ramené à Auxerre, Piart avoue à la police française (ces aveux lui ont-

ils été extorqués sous les coups, ou la police française a-t-elle manipulé un être mentalement fragile ?) être l'auteur non seulement des coups de feu contre la ferme, mais s'accuse aussi du meurtre du soldat allemand. Bien que les recherches faites dans la forêt n'aient pas permis de retrouver le fusil dont Piart

affirme s'être servi, ni le pistolet qu'il prétend avoir dérobé au soldat allemand, la police française le livre aux autorités allemandes. Piart est condamné à mort par le tribunal militaire allemand d'Auxerre comme coupable du meurtre du soldat allemand et fusillé à Egriselles le 1^{er} juin 1943.

Or Grégoire savait pertinemment que Piart n'était pas l'auteur du meurtre : en effet, peu de temps après, quatre

membres du maquis Vauban avaient été arrêtés par les gendarmes de Briennon pour un vol de sucre à la sucrerie de Briennon et un de ces hommes avait été trouvé en possession du pistolet récupéré sur le soldat allemand tué. Alerté, Grégoire s'est contenté de récupérer ce pistolet sans en informer les autorités allemandes ; quant aux quatre membres du maquis Vauban, ils n'ont pas été remis aux Allemands mais simplement condamnés par la justice française à quelques mois de prison pour vol de sucre. Comment expliquer le comportement de Grégoire ? Robert Loffroy, dans ses Mémoires²⁰, émet l'hypothèse que la police française avait préféré laisser accuser et fusiller un marginal, alors qu'elle savait qu'il était innocent, pour éviter d'éventuelles représailles de la part des Allemands envers la population de Joigny. Ne peut-on aussi se demander si Grégoire, dont on sait qu'il a eu en 1943 et 1944 des relations suivies avec plusieurs responsables de la Résistance icaunaise (dont Marcel Choupot, le chef du premier Etat-major FFI de l'Yonne et Henri Frager, responsable du réseau Jean-Marie Buckmaster), n'avait pas ainsi voulu en quelque sorte donner des gages et se dédouaner envers la Résistance, en prévision de la Libération ? •

Notes

1. *Dictionnaire biographique Mouvement ouvrier, Mouvement social*, Editions de l'Atelier ; Claude Pennetier, Jean-Pierre Besse, Thomas Pouty et Delphine Leneveu, *Les fusillés (1940-1944) Dictionnaire biographique des fusillés et exécutés par condamnation et comme otages ou guillotins en France pendant l'Occupation*, Editions de l'Atelier, 2015. Ce *Dictionnaire des fusillés* (dont la direction était à l'origine assurée par Jean-Pierre Besse, trop tôt disparu) est le résultat d'un travail considérable et c'est un véritable monument : ce gros volume (près de 2 000 pages !) contient 4 425 biographies, plus ou moins développées selon les renseignements obtenus, de quelques lignes à plusieurs pages chacune. Il n'existait pas jusqu'à présent d'ouvrage de ce type (l'ouvrage pionnier de Jean-Pierre Besse et Thomas Pouty, *Les fusillés. Répression et exécutions pendant l'Occupation, (1940-1944)*, paru en 2006, avait cependant ouvert la voie au *Dictionnaire des fusillés*), alors qu'il existe de nombreuses études sur les fusillés de la Première Guerre mondiale, pourtant beaucoup moins nombreuses (953 selon le Service Historique de la Défense). Claude Pennetier et son équipe poursuivent déjà leur travail en rédigeant les fiches des tués, fusillés ou massacrés au maquis et des civils victimes des forces allemandes (et de la Milice) de l'été 1944, fiches qui sont mises en ligne au fur et à mesure de l'avancée de leurs travaux, et consultables sur le site *Maitron-en-ligne*. Nous participerons, comme nous l'avons fait pour le *Dictionnaire des fusillés*, à ce travail essentiel en aidant à rédiger les fiches concernant l'Yonne.

2. Il faut préciser que les femmes qui étaient condamnées à mort en France par les tribunaux allemands n'étaient pas exécutées sur le territoire français mais envoyées en prison en Allemagne pour y être guillotines (et non exécutées à la hache, comme il est écrit dans de nombreux ouvrages). Il n'y a pas eu de femme condamnée à mort dans l'Yonne.

3. C'est le cas par exemple de Michel Muzard, né à Aillant-sur-Tholon, qui a été un responsable FTP très important dans plusieurs départements de l'Ouest et qui a été fusillé à Angers (il est enterré à Aillant et une place y porte son nom).

4. Jorge Semprun, membre des FTP-MOI de Paris, était venu en compagnie de Michel Herr dans la région de Joigny dans l'été 1943 pour y récupérer des armes au profit des FTP parisiens. Il a été arrêté à Epizy, près de Joigny, en même temps qu'Irène Chiot le 8 octobre 1943 et a été détenu à la prison d'Auxerre jusqu'au 17

janvier 1944 avant d'être déporté à Buchenwald (voir l'article : 7 octobre 1943, le sabotage de Pontigny, in *Bulletin Yonne-Mémoire* n° 28, novembre 2012).

5. Cette salle a été refaite et n'est pas accessible au public ; seule la porte a été conservée ; c'est aujourd'hui un des lieux de recueillement lors des cérémonies qui se déroulent chaque année à Auxerre.

6. Dans les dossiers du tribunal d'Auxerre (une bonne partie des dossiers concernant les condamnés à mort de l'Yonne manque malheureusement), qui sont conservés aux archives du Service Historique de la Défense du château de Vincennes sous la cote GR 28 P 8, seul apparaît le nom d'un sous-officier allemand commis d'office comme défenseur de l'accusé.

7. C'est le cas par exemple pour Désiré Charot, 61 ans, condamné à la déportation par le tribunal allemand d'Auxerre pour détention d'armes, peine qui est commuée en condamnation à mort par le Haut commandement allemand à Paris.

8. Dans le cas de Jean Chauveau, que nous évoquons plus loin, de Brinon demande que la peine de mort soit commuée en peine de détention parce que ce jeune homme est le fils d'un officier français mort au combat en juin 1940 ; mais là aussi, cette requête restera vaine.

9. Nous ne savons pas précisément, en ce qui concerne l'Yonne, ce que les Allemands faisaient des corps ; en général, les cadavres étaient mis dans des cercueils (ou parfois seulement dans des sacs de toile), avec un numéro d'identification, et dispersés dans des cimetières de la région, pour éviter que ces corps ne puissent être l'objet de rassemblements de la part de la population. Certains cadavres n'ont jamais été retrouvés : c'est le cas dans l'Yonne de celui de Jules Brugot.

10. Dans des circonstances restées obscures, deux de ces troncs ont été ensuite enlevés sans qu'on sache ni par qui ni à quelle date précise ; il ne reste donc qu'un seul tronc servant de témoin, où l'on peut encore voir les trous causés par les balles du peloton d'exécution.

11. Un petit monument, situé à quelques centaines de mètres des rochers du Saussois, le long de la route entre Merry-sur-Yonne et Châtel-Censoir, est consacré à sa mémoire, ainsi qu'à la mémoire d'un soldat nord-africain inconnu tué à cet endroit en juin 1940.

12. Alix Champlon, arrêté en octobre 1943 dans le cadre de ce qu'on appelle l'affaire du vol de cuivre de Toucy, a d'abord été condamné à 7 ans de réclusion par le tribunal allemand d'Auxerre puis, sur ordre du Haut commandement allemand (et semble-t-il à la suite d'une dénonciation ultérieure de la part d'un habitant de Toucy), transféré à Dijon et condamné à mort par le tribunal militaire allemand de Dijon où il a été fusillé, alors que trois de ses camarades impliqués dans la même affaire (Félix François, Jacques Bombert et Raymond Pesant) l'avaient été à Auxerre. Marc Bizot, qui assurait la garde d'un dépôt de munitions à Michery, dans le Sénonais, a été arrêté par des policiers français de la Brigade Spéciale 2 venus de Paris, et transféré à Paris où il a été interrogé et torturé ; il a été condamné à mort par un tribunal allemand de Paris et fusillé au Mont-Valérien. Charles Mollion et Lucien Rebut, habitant à Ravières, en limite du département de la Côte-d'Or, ont été transférés directement à la prison de Dijon.

13. Michot a été dénoncé par son épouse ; pour cette raison, de Brinon a demandé (en vain une fois encore) que les Allemands adoptent envers lui une attitude de clémence.

14. Voir, au sujet de l'affaire Ringenbach, les mises au point dans le cédérom *La Résistance dans l'Yonne*, ARORY, 2004 et dans le livre *Un département dans la guerre*, Thiresias, 2007.

Le registre de la prison d'Auxerre mentionne aussi le nom d'un certain Talman (sans aucune autre précision sur son état-civil), arrêté lui aussi le 5 mars 1942, et fusillé le 20 avril 1942. S'agit-il, comme le laisseraient à penser les dates de son arrestation et de son exécution, d'un militant communiste fusillé comme otage ? Or son nom n'apparaît sur aucune liste de fusillés ni aucun monument de l'Yonne et aucune étude sur la Résistance icaunaise n'en a jamais parlé ; il est inconnu également dans l'Aube.

15. Le doute subsiste en ce qui concerne Jules Brugot, un des responsables du Front national de l'Yonne, arrêté à Auxerre le 25 août 1941 et fusillé le 13 janvier 1942 à Egriselles : a-t-il fait l'objet d'une condamnation à mort, comme l'affirme Robert Bailly dans ses ouvrages, ou a-t-il été exécuté comme otage, comme un peu plus tard ses camarades ? Il est à noter que le premier fusillé de la Nièvre, un communiste, a été fusillé comme otage le même jour que Brugot (renseignement transmis par Charles Gutiérrez, étudiant de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, qui travaille sur la question des fusillés de Bourgogne et que nous remercions pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée pour cette étude).

16. Le cas du groupe de Béon (Edmond et Fernand Lauré, René Deharbe, Gérard Bouquier et Roger Thureau) n'est pas clair ; ils semblent avoir effectivement été en relation à un certain moment avec des membres du groupe Bayard et/ou du groupe d'Irène Chiot mais avoir agi plutôt de façon autonome, et très controversée dans la région (accusation de « fausse résistance »),

ce qui semble assez évident d'après le dossier allemand les concernant).

17. Ce n'est pas toujours le cas : ainsi cinq hommes du maquis de la Souille (Maquis 4 du Service national maquis), installé près de Charentenay, ont été capturés lors de l'attaque de ce maquis le 9 juillet 1944, ramenés à la prison d'Auxerre, torturés pour savoir où avaient été cachées les armes d'un parachutage et ramenés au maquis le lendemain pour y être fusillés.

18. Le nombre relativement faible d'agriculteurs parmi les fusillés de notre liste ne veut pas dire que ceux-ci n'ont pas aidé ni participé à la Résistance icaunaise.

Beaucoup ont eu une action indispensable à l'existence des maquis de l'Yonne, en hébergeant et en ravitaillant les maquisards, en les aidant à récupérer et à cacher les armes et le matériel parachutés, en les guidant et en servant d'agent de liaison, etc. Par ailleurs la proportion particulièrement forte de membres du FN et des FTP parmi les personnes de notre liste s'explique en partie par les critères adoptés dans cette étude. En effet, tous les otages fusillés en 1942 étaient des militants ou au moins des sympathisants communistes ; d'autre part, les communistes se sont engagés plus précocement dans la lutte armée que d'autres mouvements et organisations de résistance (qui attendaient le Débarquement et le « feu vert »

des autorités de la France libre), ce qui explique que la plupart des premiers maquis de l'Yonne sont des maquis communistes. Or, jusqu'au début de l'été 1944, les maquisards arrêtés sont mis en prison, jugés et fusillés, et donc font partie de notre liste. Par contre, à partir de juillet, lorsque de nombreux autres maquis, ne dépendant pas des FTP, se mettent en place et en action, les Allemands ne prennent plus la peine d'emprisonner et de juger les résistants capturés et les fusillent ou massacrent sur place ; or ces très nombreux résistants massacrés dans l'été 1944, où les FTP ne sont plus majoritaires, ne figurent pas, comme nous l'avons expliqué au début, dans cette étude.

19. Cet article nous a été révélé par Jacqueline Baynac, membre de l'ARORY et historienne de la Résistance de la Nièvre, que nous remercions vivement de son aide.

20. Robert Loffroy. *Mémoires d'un résistant et militant communiste de l'Yonne*, éditées par l'ARORY en 2015.

Liste des fusillés de l'Yonne

- par CLAUDE DELASSELLE -

AILLOT Claude : né 19/08/1917 à Boulogne-Billancourt (75) ; marié ; menuisier ; membre du FN ; arrêté à Tonnerre le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 30/04/1942 à Egriselles.

ANCEL Olivier : né le 11/07/1904 à Nogent/Seine (10) ; marié ; artisan-peintre ; chef SNM Yonne ; arrêté à Lalande le 04/07/1944 ; fusillé sans jugement le 21/08/1944 à Daix (21).

BARICH Saïd : né 20/05/1906 à Tagersift (Algérie) ; PG évadé, maquis FTP Horteur ; arrêté au Mont-Saint-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre et fusillé le 31/07/1944 à Dijon.

BEAU Octave : né 18/04/1906 au Mont-Saint-Sulpice (89) ; marié 3 enfants ; chauffeur ; détention d'armes ; arrêté à Flogny 09/03/1942 ; condamné et fusillé le 20/03/1942 à Troyes.

BEN AHMED Ali : né 01/01/1919 à Cetla (Maroc) ; PG évadé, maquis FTP Horteur ; arrêté au Mont-Saint-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé à Dijon le 31/07/1944.

BERGER Maurice : né 18/05/1922 à Censy (89) ; célib. ; cultiv. ; maquis FTP Horteur ; arrêté au Mont-St-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 23/12/1943 à Egriselles.

BERLAUD Marius : né 14/03/1923 ; célibataire ; ouvrier ; membre SNM ou ORA ; arrêté à Druyes-les-Belles-Fontaines le 04/07/1944 ; fusillé sans jugement le 22/08/1944 à Egriselles.

BIZOT Marc : né 14/04/1922 à Cuy (89) ; célibataire ; chaudronnier ; résistant FTP ; arrêté à Michery le 17/10/1943 ; condamné à Paris, fusillé le 07/03/1944 au Mont-Valérien.

BLIN Maurice : né 12/03/1922 à Paris ; célibataire ; cultivateur ; maquis de Mont (Quarré-les-Tombes) ; arrêté le 02/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 15/03/1944 à Egriselles.

BOIGEGRAIN Edouard : né 17/11/1890 à Troyes (10) ; marié ; comptable ; membre FN ; arrêté à Sens le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 30/04/1942 à Montgueux (10).

BOISANTÉ René : né 25/11/1922 ; célibataire ; compagnie FTP Colbert ; arrêté à Châtel-Gérard le 09/08/1944 ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Saint-Georges/ Baulche.

BOMBERT Jacques : né 15/01/1923 à Saint-Ouen (75) ; célib. ; bûcheron ; mvt. Résistance ; arrêté à Champignelles 30/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 13/11/1943 à Egriselles.

BONAME Marcel : né 15/05/1924 à Villiers/Tholon (89) ; célib. ; commis livreur ; réseau JM Buckmaster ; arrêté le 10/06/1944 ; fusillé sans jugement le 09/08/1944 à Châtel-Gérard.

BOTTE Fernand : né 12/07/1921 à Vireaux (89) ; célib. ; ouvrier agricole ; mvt. Libé-Nord ; arrêté à Voutenay le 25/04/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 15/07/1944 à Egriselles.

BOUQUIER Gérard : né 23/05/1922 à Prunoy (89) ; célibataire ; cultivateur ; groupe Bayard (?) ; arrêté à Béon le 18/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 02/05/1944 à Egriselles.

BRUGOT Jules : né 27/01/1912 à Houleme (76) ; célibataire ; chef de chantier ; responsable FN ; arrêté à Auxerre le 25/08/1941 ; fusillé comme otage (?) le 13/01/1942 à Egriselles.

CHAMPLON Alix : né 01/04/1906 à Bonifacio (Corse) ; marié 3 enfants ; employé SNCF ; mvt. Résistance ; arrêté à Toucy (?) 08/10/1943 ; condamné et fusillé à Dijon le 26/11/1943.

CHAPOTIN Henri : né 28/05/1925 ; célibataire ; membre Maquis 4 (SNM) ; arrêté à Augy ; exécuté sans jugement le 08/08/1944 à Charbuy.

CHAROT Désiré : né 21/02/1882 à Frouard (54) ; marié 2 enfants ; ouvrier métallurgiste ; dét. d'armes ; arrêté à Sens le 23/04/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé 17/05/1943 à Egriselles.

CHAUVEAU Jean : né 24/04/1921 à Saint-Marcel (71) ; célib. ; étudiant ; réseau Hunter ; arrêté à Ancy-le-Franc le 16/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 22/05/1944 à Egriselles.

CHOUPOT Marcel : né 04/09/1900 à Marseille (13) ; marié ; militaire ; OCM, cdt. EM FFI de l'Yonne ; arrêté à Auxerre le 17/07/1944 ; fusillé sans jugement le 21/08/1944 à Daix (21).

COGŶ Yves : né 19/05/1924 à Varzy (58) ; célibataire ; bûcheron ; réseau Vengeance ; arrêté à Givry (18) le 10/10/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 31/03/1944 à Challuy (58).

COUTAT Georges : fusillé sans jugement le 22/08/1944 à Egriselles.

DEHARBE René : né 05/07/1922 à Paris (14^e) ; célibataire ; mécanicien ; groupe Bayard (?) ; arrêté à Béon le 18/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 02/05/1944 à Egriselles.

DELAPORTE Jean : né 16/06/1922 à Amiens (60) ; marié 1 enfant ; charbonnier ; maquis Bourgogne ; arrêté Armeau le 15/05/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 01/07/1944 à Venoy.

DION Julien : né 03/10/1921 à Paris ; célibataire ; charretier ; maquis de Mont (Quarré-les-Tombes) ; arrêté le 02/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 15/03/1944 à Egriselles.

FANICHER Robert : né 26/09/1913 ; maquis Etang-Neuf (réseau JM Buckmaster) ; arrêté le 03/08/1944 à Grandchamp ; fusillé sans jugement le 09/08/1944 à Châtel-Gérard.

FERRY Marcel : né 05/09/1895 à Dracy/Ouanne (89) ; marié 2 enfants ; ouvrier ; membre FN ; arrêté à Vaux le 28/03/1942 ; fusillé comme otage le 30/04/1942 à Egriselles.

FRANÇOIS Félix : né 16/05/1901 à Sépeaux (89) ; marié 3 enfants ; chef électricien ; mvt. Résistance ; arrêté Toucy le 05/10/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 13/11/1943 à Egriselles.

FREMIOT Albert : né 03/01/1922 à Melun (77) ; célibataire ; ouvrier agricole ; membre FN ; arrêté à Bussières le

02/05/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 09/06/1944 à Egriselles.

FROISSART René : né 19/06/1890 à Hénin-Liétard (62) ; marié 5 enfants ; cultiv. : resp. PCF ; arrêté à Tours le 18/02/1942 ; fusillé comme otage le 21/09/1942 au Mont-Valérien.

GASSET Gabriel : né 22/04/1913 à Chemilly/Yonne ; marié 6 enfants ; ouvrier ; groupe FTP Ferry ; arrêté à Chemilly le 13/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 25/05/1944 à Egriselles.

GENTY Paul : né 21/04/1900 à Paris (14^e) ; marié 1 enfant ; concierge ; détention d'armes ; arrêté à Joigny le 11/01/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 24/03/1944 à Egriselles.

GIRARD Jean : né 03/05/1887 ; marié ; chauffeur-livreur ; FTP ; arrêté à Bussy-en-Othe le 22/05/1944 ; fusillé sans jugement le 01/07/1944 à Venoy.

GIRARD Serge : né 29/07/1922 à Paris ; célibataire ; cultivateur ; maquis de Mont (Quarré-les-Tombes) ; arrêté le 02/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 15/03/1944 à Egriselles.

HORTEUR Marcel : né 13/01/1925 à Charmoy (89) ; célib. ; ouvrier ; maquis FTP Horteur ; arrêté Mont-St-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 23/12/1943 à Egriselles.

HORTEUR Xavier : né 08/01/1920 à Clamecy (58) ; marié ; boucher ; maquis FTP Horteur ; arrêté Mont-St-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 23/12/1943 à Egriselles.

JACQUELIN Marcel : né 30/09/1912 à Cerisiers (89) ; marié 1 enfant ; représ. commerce ; mvt. OCM ; arrêté à Auxerre le 17/07/1944 ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Egriselles.

JACQUIN Emilien : né 16/12/1898 à Paris ; marié ; comptable ; membre du FN ; arrêté à Sens le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 18/04/1942 à Montgueux, près de Troyes.

JEANNY Jacques : né 22/09/1922 ; secrétaire ; membre état-major SNM ; arrêté à Lalande le 04/07/1944 ; fusillé sans jugement le 21/08/1944 à Daix (21).

KALCK André : né 17/02/1921 à Joinville-le-Pont (75) ; célib. ; cultiv. ; maquis de Mont (Quarré-les-T.) ; arrêté le 02/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 15/03/1944 à Egriselles.

LAIGNEL Roland : né 19/04/1924 ; célibataire ; peintre en bâtiment ; maquis ORA de la Grilletière ; arrêté à Escamps le 16/08/1944 ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Egriselles.

LAURÉ Edmond : né 10/12/1900 à Sépeaux (89) ; marié 1 enfant ; cultivateur ; groupe Bayard (?) ; arrêté à Béon le 18/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 02/05/1944 à Egriselles.

LAURÉ Fernand : né 10/07/1922 à Sépeaux (89) ; marié ; ouvrier agricole ; groupe Bayard (?) ; arrêté à Béon le 18/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 02/05/1944 à Egriselles.

LAUREILLARD Émile : né 10/05/1913 à Is-sur-Tille (21) ; marié 1 enfant ; militaire ; responsable Libé-Nord ; arrêté à Chablis le 02/08/1944 ; exécuté le 15/08/1944 à Merry/Yonne.

LEDROIT Raymond : né 07/04/1895 à St-Fargeau (89) ; marié 1 enfant ; horloger ; membre CDLL ; arrêté à Sens le 09/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 29/04/1944 à Egriselles.

RÉPRESSION ALLEMANDE DANS L'YONNE 1940-1944

LOUIS René : né 21/01/1913 à Sens ; marié 1 enfant ; mécanicien ; membre du FN ; arrêté à Sens le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 30/04/1942 à Egriselles.

MARCAND Maurice : né 26/04/1902 à Paris (6e) ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Egriselles.

MARCHAL Louis : né à Ivry-sur-Seine (75) ; membre maquis Garnier (Libé-Nord) ; arrêté à Annoux ; fusillé sans jugement le 15/06/1944 à Saint-Georges-sur-Baulche.

MARGUENAT Jacques : né 08/05/1922 Aix-en-Othe (10) ; célib. ; cordonnier ; maquis FTP Bérulle ; arrêté à Cerisiers 11/06/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé 21/07/1944 à Egriselles.

MICHOT Roger : né 26/10/1907 à St Agnan (58) ; marié 2 enfts ; bûcheron ; dét. d'armes ; arrêté St Léger-Vauban 12/12/1942 ; condamné à Auxerre, fusillé 31/12/1942 à Egriselles.

MINARD Abel : né 18/07/1896 à Brion (89) ; marié 1 enfant ; professeur ; membre FN ; arrêté à Tonnerre le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 25/04/1942 à Egriselles.

MORET Roland : né 13/05/1917 à Asnières/ Bois (89) ; marié 2 enfants ; charbonnier ; maquis FTP St Just ; arrêté à Reims le 07/12/1943 ; fusillé à Châlons/ Marne le 06/06/1944.

OUAHAB Djelloul : né 01/01/1914 à Aumale (Algérie) ; PG évadé, maquis FTP Horteur ; arrêté au Mont-St-Sulpice le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 31/07/1944 à Dijon.

PAUTRAS André : né 08/05/1923 à Ste Savine (10) ; membre de l'état-major SNM ; arrêté à Lalande le 04/07/1944 ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Saint-Georges-sur-Baulche.

PERRIN Désiré : né 05/12/1923 à Episy (77) ; célib. ; ouvrier agricole ; maquis FTP Berger ; arrêté à Stigny (89) le 22/05/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 21/06/1944 à Egriselles.

PESANT Raymond : né 07/11/1923 à Champignelles (89) ; célib. ; coiffeur ; mvt.Résistance ; arrêté à Champignelles 30/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 13/11/1943 à Egriselles.

PETIT Henri : né 19/03/1909 ; maquis de l'Étang-Neuf (réseau JM Buckmaster) ; arrêté à Grandchamp le 03/08/1944 ; fusillé sans jugement le 09/08/1944 à Châtel-Gérard.

PIART Pierre : né 18/04/1924 à Joigny (89) ; célib. ; sans profession ; accusé meurtre soldat allemand ; arrêté Joigny 14/05/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 01/06/1943 à Egriselles.

PICARD Pierre : né 05/10/1903 à Auxerre ; marié 1 enfant ; employé SNCF ; membre FN ; arrêté à Migennes le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 25/04/1942 à Egriselles.

PINET Georges : né 15/01/1924 à Ivry/Seine (75) ; célibataire ; bûcheron ; responsable FTP ; arrêté à Arneau le 15/05/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 01/07/1944 à Venoy.

MOLLION Charles : né 28/10/1899 à Ravières (89) ; marié ; tailleur de pierres ; groupe FTP de Ravières ; arrêté à Ravières le 25/05/1943 ; condamné et fusillé à Dijon le 20/08/1943.

REBUT Lucien : né 14/06/1907 à Ravières (89) ; marié ; manoeuvre ; groupe FTP de Ravières ; arrêté à Ravières le 25/05/1943 ; condamné et fusillé à Dijon le 20/08/1943.

RONDEAU Alfred : né 01/12/1891 à Voisines (89) ; marié 2 enfants ; cultiv. ; CDLL ; arrêté à La Chapelle/Oreuse le 22/09/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 28/10/1943 à Egriselles.

ROULOT René : né 28/05/1903 à Sauvigny-le-Beuréal (89) ; marié ; ouvrier métallurgiste ; responsable FN ; arrêté à Dijon 01/03/1942 ; fusillé comme otage à Montgueux le 18/04/1942.

TABARANT Émile : né 27/04/1888 à Arcueil (75) ; veuf ; membre FN Aube ; arrêté à Troyes le 05/03/1942 ; fusillé comme otage le 30/04/1942 à Egriselles.

THIBAUT Jean : né 08/03/1911 ; marié ; cultivateur ; membre du groupe Chevreuil ; arrêté à Charbuy le 16/08/1944 ; fusillé sans jugement le 20/08/1944 à Egriselles.

THUREAU Roger : né 03/05/1923 à Seignelay (89) ; célibataire ; chauffeur-livreur ; groupe Bayard (?) ; arrêté à Béon 18/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé 02/05/1944 à Egriselles.

TUPINIER Roger : né 11/05/1912 à Paris (17^e) ; marié 2 enfants ; ouvrier ; groupe FTP Ferry ; arrêté à Chemilly/Y 13/03/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé 25/05/1944 à Egriselles.

VANNEREUX Georges : né 05/02/1924 à Dijon ; célib. ; ouvr. électricien ; gr. Chiot (FN) ; arrêté à St Florentin le 07/10/1943 ; condamné à Auxerre, fusillé le 08/11/1943 à Egriselles.

WINCK Georges : né 08/12/1914 à Melun ; célib. ; ouvrier agricole ; membre Libé-Nord ; arrêté à Quarré-les-T. le 16/06/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé le 21/07/1944 à Egriselles.

YAHYA Ahmed : né 01/02/1909 en Afrique du Nord ; PG évadé, maquis FTP (?) ; arrêté dans l'Yonne le 01/02/1944 ; condamné à Auxerre, fusillé à Dijon le 31/07/1944.

ZAMOUCI Arsène : né 23/03/1914 à Constantine (Alg.) ; PG évadé, maquis FTP Horteur ; arrêté 22/09/1943 au Mont-Saint-Sulpice ; condamné à Auxerre, fusillé à Dijon le 31/07/1944.

Morts sous tortures

MULOT Jean : né 06/04/1919 ; employé SNCF ; groupe FTP Migennes ; arrêté le 19/03/1944 ; mort le 21/03/1944 à la prison d'Auxerre.

RIGLET Louis : né 25/02/1910 à Varzy (58) ; marié 2 enfants ; menuisier SNCF ; chef gr. FTP Migennes ; arrêté à Migennes le 31/03/1944 ; mort le 04/04/1944 à la prison d'Auxerre.

SURIER Henri : né 07/04/1904 à Châtel-Censoir (89) ; marié 3 enfants ; employé SNCF ; gr. FTP Migennes ; arrêté à Beaumont le 11/05/1944 ; mort le 11/05/1944 à la prison d'Auxerre.

Femme exécutée

DUMONT Yvonne : née 02/12/1901 ; mariée 3 enfants ; ouvrière ; FN ; arrêtée et exécutée à Guerchy le 13/06/1944 après l'attaque de sa maison par les Allemands.

“La drôle de guerre. L’entrée en guerre des Français. Septembre 1939 - mai 1940” de Fabrice Grenard

- par JOËL DROGLAND -

Fabrice Grenard est un historien spécialiste de la France des années d’occupation et de la Résistance. Il est l’auteur de plusieurs ouvrages de référence et l’on se souvient qu’il a présidé avec brio le colloque *Communisme rural et Résistance dans l’Yonne*, organisé à l’occasion de la parution des *Mémoires* de Robert Loffroy. C’est alors qu’il a adhéré à notre association.

Fabrice Grenard a récemment publié une étude approfondie de la courte période qui va de l’été 1939 aux premiers jours de mai 1940, connue sous le nom de « drôle de guerre », analysant les conséquences de l’entrée en guerre sur la vie et les comportements de tous les Français, qu’ils soient mobilisés dans l’armée, dans les usines, ou qu’ils vivent à l’arrière.

C’est une étude novatrice, nourrie par l’historiographie existante, mais puisant très largement dans des archives souvent inexploitées, en particulier les très riches rapports du Contrôle technique, administration mise sur pied à la veille de la guerre pour connaître les préoccupations des Français en se livrant à des écoutes téléphoniques et des surveillances de correspondance.

L’historien fait la démonstration que bon nombre d’idées reçues sont fausses. Il nous montre que sur le plan technique et logistique, la mobilisation de 1939 fut dans son ensemble une réussite ; que la guerre fut acceptée et considérée par les Français comme un nouveau conflit nationaliste entre la France et l’Allemagne sans que la dimension idéologique et antifasciste en soit perçue ; que la formule « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » reposait sur des facteurs objectifs ; que la stratégie défensive symbolisée par la ligne Maginot correspondait à l’aspiration profonde du pays et reçut l’adhésion d’une très grande majorité de la population ; que la drôle de guerre fut aussi une période de doute chez nos voisins, que la population allemande ne souhaitait pas la guerre et craignait une hécatombe, qu’au cours de l’hiver, on observa chez les civils allemands le même phénomène de dépression et de baisse du moral qu’en France, etc.

Cet ouvrage bien écrit et fort bien construit, fournit une parfaite mise au point sur les aspects militaires, politiques, diplomatiques, économiques, sociaux, ainsi que sur l’évolution des mentalités au cours de cette période. •

La drôle de guerre. L’entrée en guerre des Français.

Fabrice Grenard. Belin, 2015, 444 pages, 23€



• Retrouver le compte-rendu complet de ce livre sur notre site arory.com, ainsi ainsi que ceux de tous les ouvrages de Fabrice Grenard : *La France du marché noir (1940-1949)*, Payot, 2008 ; *Maquis noirs et faux maquis (1943-1947)*, Vendémiaire, 2011 ; *Les scandales du ravitaillement. Détournements, corruption, affaires étouffées en France, de l’Occupation à la guerre froide*, Payot, 2012 ; *Une légende du maquis. Georges Guingouin, du mythe à l’histoire*, Vendémiaire, 2014 ; *Tulle : Enquête sur un massacre 9 juin 1944*, Tallandier, 2014.

Le vote des femmes dans l'Yonne après la Libération : une incertitude électorale

- par FRÉDÉRIC GAND -

Par l'ordonnance du 21 avril 1944, le Gouvernement provisoire accorda le droit de vote aux femmes, qui devenait effectif dès la Libération. Cet indéniable progrès faisait naître une incertitude sur l'orientation politique de ces nouvelles électrices. Allaient-elles voter comme leur époux et quelle serait leur influence dans les urnes, pour les élections municipales du printemps 1945 ? La question s'est posée dans l'Yonne dès la Libération, puisque des femmes résistantes étaient présentes dans les Comités de Libération.

La place des femmes dans les Comités de Libération est fort restreinte. Le Comité départemental de Libération (CDL) n'en compte que trois, sur un total de 23 membres. Sur 37 Comités cantonaux de Libération, il n'y en a qu'une dizaine qui accueillent au moins une femme, lesquelles sont souvent des épouses de déportés ou de fusillés. Un seul, celui d'Aillant-sur-Tholon, est présidé par une femme, l'épouse du résistant Pierre Argoud.

Sur 485 conseils municipaux, ne siègent que 85 femmes, et la proportion n'est guère différente au sein des CLL (Comités locaux de Libération = communes), à quelques rares exceptions près, comme à Sens où Charlotte Ansmant fait preuve d'une certaine influence à la Libération. La seule femme forte du département est la communiste Maria Valtat qui réussit fréquemment à imposer ses vues au sein du CDL. Elle obtient même du CDL qu'il la propose au poste de conseiller général de Quarré-les-Tombes, une nomination que le préfet Gibaud lui refuse, au prétexte que la population de ce canton n'est pas majoritairement communiste.

Peu de femmes sont susceptibles d'orienter le vote des électrices et elles appartiennent essentiellement à la mouvance communiste. Elles tirent leur influence du rôle qu'elles ont tenu dans la Résistance et de la place qu'elles occupent dans les institutions de la Libération. La figure majeure est Maria Valtat qui a joué un rôle crucial dans l'organisation des FTP dans le sud du département et qui est un haut responsable du Parti communiste icaunais. Elle dirige l'Union des femmes françaises, co-dirige le bureau politique de la Fédération du Parti communiste, qu'elle représente par ailleurs au CDL. Membre du conseil d'administra-



Louise Gaudinot. ©Arory

tion de *L'Yonne républicaine*, pour lequel elle rédige quelques billets, elle est plus active dans *Le Travailleur de l'Yonne*, le journal de la Fédération communiste, animant des chroniques régulières pour mobiliser l'électorat féminin. À ses côtés figure Louise Gaudinot, secrétaire départemental de l'UFF et qui devient membre du CDL en janvier 1945, en remplacement de Madame Niel. D'autres femmes ont un rôle plus secondaire : Blanche Simon, ex-épouse de René Roulot, résistant communiste fusillé près

de Troyes comme otage, est membre du conseil municipal d'Auxerre mais s'en retire rapidement. Il faut citer aussi la communiste Charlotte Ansmant, secrétaire départementale de l'Assistance française et Madame Privault, secrétaire départementale du Comité France-URSS.

Du côté socialiste, Lucile Savard, « Claude Berval » dans la Résistance, est à la fois membre de Libération-Nord et de la SFIO, qu'elle représente quelque temps au CDL, avant d'être remplacée par la résistante côtelorienne Marguerite Lapaiche, professeur d'anglais au lycée de jeunes filles d'Auxerre, l'actuel lycée Jacques Amyot. Elle incarne, à l'instar de Maria Valtat, l'électorat féminin, au nom duquel elle intervient dans *La Vie de l'Yonne*, un hebdomadaire socialiste dont elle est rédactrice. À la veille du premier scrutin municipal d'avril 1945, les électrices icaunaises repré-



La figure majeure est Maria Valtat qui a joué un rôle crucial dans l'organisation des FTP dans le sud du département et qui est un haut responsable du Parti communiste icaunais.

sentent plus de la moitié des votants. Les partis politiques ont fait le compte de leurs soutiens féminins. Les mouvements féminins existent bien mais sont encore embryonnaires. Ce sont des organisations issues du monde associatif et de la Résistance, qui pour beaucoup disparaîtront assez rapidement après le scrutin.

Il s'agit, du côté conservateur, de la Ligue française d'action catholique féminine (LFACF) et, pour la gauche, des Femmes de la SFIO (parti socialiste) mais aussi des deux satellites du Parti communiste : l'Union des femmes françaises pour la protection de la famille et l'indépendance de la France (UFF) et l'Union des jeunes filles patriotes (UJFP). La Résistance n'est pas en reste avec plusieurs groupements reliés aux mouvements et intitulés « Les femmes de » : Les femmes du Front national, de Libération-Nord, du Mouvement de libération nationale, sans oublier Les Femmes françaises libres. La première organisation en nombre d'inscrits est la Ligue féminine (LFACF) qui revendique alors 15 000 adhérentes, tandis que l'Union des femmes françaises en compte 3 500, auxquelles s'ajoutent les 2 000 Jeunes filles patriotes. La Loge féminine du Droit humain, qui totalisait environ 200 membres avant la guerre, ne s'est pas reconstituée. L'élément féminin n'est pas exclu des organisations politiques et des syndicats qui les acceptent en tant qu'adhérentes mais ne leur offrent aucune section féminine ! Les femmes les plus engagées dans la vie civique n'ont donc joué qu'un faible rôle militant au cours de la première campagne électorale des municipales.

L'élément féminin n'est pas exclu des organisations politiques et des syndicats qui les acceptent en tant qu'adhérentes mais ne leur offrent aucune section féminine !

Il est difficile de connaître l'impact du vote féminin sur ces premières élections d'après-guerre. Les partis politiques ne l'ont pas négligé et ont conseillé à leurs adhérents de veiller à l'inscription des femmes sur les listes électorales. À la campagne, les mairies les ont même inscrites d'office sur les listes de recensement. Les partis conservateurs, l'ex PSF (Parti social français) et le MRP (Mouvement républicain populaire) ont cherché l'appui de l'électorat féminin catholique, par le biais du clergé. Les autorités catholiques, dont l'Archevêché emmené par Mgr Lamy, ont ainsi mobilisé la Ligue féminine d'action catholique (LFACF) pour faire élire des modérés contre les candidats communistes. Les organisations féminines du Parti communiste, et notamment l'UFF, ont appelé à voter pour les listes uniques présentées par le Front National et ont centré leur campagne sur la vie quotidienne et sur l'amélioration du ravitaillement, proposant des revendications similaires à celles de l'Occupation, notamment dans les villes comme Migennes, Sens et Auxerre.



Emma Varrey. ©Arory

Au total, l'électorat féminin s'est bien mobilisé, probablement autour des deux-tiers, pour ce premier scrutin qui ne permit l'élection que d'environ 220 femmes, soit quelques pourcents des voix. Aucune ne fut élue maire. Les résistantes qui avaient été nommées dans les municipalités provisoires, à l'image de Louise Gaudinot à Joigny, n'ont pas toujours été réélues, mais d'autres résistantes le furent à leur place, comme Emma Varrey de Libération-Nord, élue au premier tour à Joigny.

La présence de femmes sur les listes électorales fut une stratégie des partis politiques, soucieux de capter le vote du nouvel électorat. Elles ne furent que rarement élues et servirent d'argument électoral : une tactique qui sera malheureusement promise à un grand avenir.

En France, les historiens ont coutume de classer à droite ces nouvelles électrices. Dans l'Yonne, il est difficile de se prononcer sur leur orientation politique, d'autant que le premier scrutin d'après-guerre, les municipales, fut marqué par une indéniable poussée à gauche (55% des voix pour le PCF et la SFIO). Et les femmes y auraient donc participé. Toutefois, à la demande du ministère de l'Intérieur, le préfet de l'Yonne estima dans un rapport (4 juillet 1949) que les Icaunaises appartenaient à l'électorat conservateur et qu'elles étaient à l'origine du glissement à droite des scrutins qui se manifestait depuis le printemps 1945. Cette tendance pourrait alors s'expliquer, comme en France, par les consignes de vote que l'électorat masculin, majoritairement conservateur, donnait aux femmes de son entourage. Il convient toutefois de rester prudent. Les conclusions de cette étude préfectorale, réalisée d'après quelques études de cas, ne constituent qu'une estimation, et il n'est pas interdit de penser que les femmes étaient capables d'un vote indépendant. •

PUBLICITÉ

Dans le cadre des Chemins de
LA RÉSISTANCE

40-44

L'ARORY et L'Yonne en scène présentent

MAQUIS 44

UNE RANDONNÉE DANS L'HISTOIRE

Proposée par L'ARORY en partenariat avec L'Yonne en Scène / Sur une idée originale de THIERRY ROBLIN

Conseillers artistiques : LUDOVIC FÉMÉNIAS & SYLVAIN LUQUIN

Avec l'aimable participation de JEAN-PASCAL VIAULT

• RANDONNÉE DE 4 KM DANS L'AILLANTAIS

LES 17, 18 JUIN 2016

4^{EME} SAISON!



ENTREZ DANS L'HISTOIRE, SUR LES PAS
DES RÉSISTANTS, AU CŒUR DE L'ÉPOPÉE
DES MAQUIS DE L'YONNE...

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

/ Le lieu du spectacle ne sera communiqué qu'après
réservation auprès de YONNE RÉSERVATION /

☎ : 03 86 72 92 10

ARORY

* Association pour la Recherche sur
l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne *

VILLE
D'AILLANT-SUR-THOLON

COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DES MAQUIS DE L'YONNE
L'YONNE EN SCÈNE

Mairie de Saint-Maurice-Thizouaille •



L'YONNE EN SCÈNE

AUXERRE

Route
BOIS
LIGNES

L'Yonne
in bourgogne

ONAC

LE SOUVENIR
FRANÇAIS

Carton de la mémoire
de ceux tombés
pour la France

franco
bleu
auxerrois